

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 30 MARS 2023

Nombre de membres :

 En exercice : 59
 Présents : 38
 Pouvoirs : 13
 Votants : 47

Date de convocation et d'affichage :

24 mars 2023

Numéro :

D20230330_096

Objet :

Création d'un contrat de projet chargé de mission financements de projets

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars, à 19 heures, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente à Chalamont, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS.

COMMUNES	DELEGUES		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON	x		
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET		x	
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET		x	G. DUBOST
CHALAMONT	Roseline	FLACHER		x	
	Thierry	JOLIVET	x		
	Stéphane	MERIEUX	x		
CHANEINS	Patrice	FLAMAND	x		
CHATENAY	Evelyne	BERNARD	x		
CHÂTILLON LA PALUD	Gilles	DUBOIS	x		
	Chantal	BROUILLET	x		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Sylvie	BIAJOUX	x		
	Michel	JACQUARD	x		
	Fabienne	BAS-DESFARGES		x	M. JACQUARD
	Pascal	CURNILLON	x		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		x	S. BIAJOUX
	Jean-François	JANNET		x	S. PERI
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
CRANS	Françoise	MORTREUX	x		
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET		x	
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD		x	F. MARECHAL
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST	x		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MARLIEUX	Jean-Paul	GRANDJEAN	x		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE		x	
	Émilie	FLEURY		x	S. GAUTIER
	Jean-Luc	BOURDIN		x	

MONTHIEUX	Philippe	PAILLASSON	x		
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	x		
	Rachel	RIONET		x	M. CHALAYER
RELEVANT	Christiane	CURNILLON	x		
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER		x	D. BOULON
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA	x		
	Pascal	GAGNOLET		x	L. LOREAU
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR	x		
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER		x	JP. GRANGE
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	x		
	Patricia	ALLOUCHE		x	D. PETRONE
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SAINTE OLIVE	Thierry	PAUCHARD	x		
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI	x		
	Evelyne	ABRAM-PASSOT	x		
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER	x		
	Martine	MOREL-PIRON	x		
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	x		
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX		x	
VALEINS	Frédéric	BARDON	x		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY	x		
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU	x		
	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL	x		
	Marie Anne	ROUX		x	
	Didier	FROMENTIN		x	A.DUPERRIER
	Agnès	DUPERRIER	x		
	Jacques	LIENHARDT		x	
VILLETTE SUR AIN	Jean-Pierre	HUMBERT		x	G. DUBOIS

Secrétaire de séance élu : Jean-Pierre GRANGE

Rapporteur : Isabelle DUBOIS

Vu l'art. L313-1 de l'Ordonnance n° 2021-1574 du 24 novembre 2021 portant partie législative du code général de la fonction publique qui stipule que « les emplois de chaque collectivité ou établissement mentionné à l'article L. 4 sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n°2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels,

Le conseil communautaire du 23 février 2023 a validé le principe de la création d'un poste dédié à la recherche de financements et à la constitution et au suivi des dossiers de demandes correspondants pour la Communauté de Communes de la Dombes et les

communes membres. L'objectif de ce poste est de développer une « culture de la recette » au sein de l'EPCI afin de permettre à terme d'inclure systématiquement la recherche de financements (fonds européens, contractualisation nationale ou régionale, financements extérieurs) dans tous les projets, notamment d'investissement, conçus et portés par l'EPCI. Ce poste a vocation à être mutualisé avec les différentes communes du territoire.

L'agent recruté aura pour mission préalable de réaliser un audit de la situation de la CCD en matière de subventions. Il devra assurer une veille active sur les dispositifs de financements, mettre en place des procédures de recherche et suivi de subventions et former les agents en interne, apporter son expertise dans le domaine aux élus et agents, et entretenir un réseau professionnel actif.

Les missions principales rattachées à ce poste sont :

- Pour les services et projets de la Communauté de Communes de la Dombes :
 - Recherche et suivi des dispositifs mis en place par les différents financeurs pour l'ensemble des compétences exercées par la CCD
 - Veille sur les financements mobilisables par l'EPCI
 - Rédaction de candidatures en réponse à des appels à projet, appels à manifestations d'intérêt, etc.
 - Montage des plans de financement
 - Montage administratif et financier des dossiers de demandes de subvention
 - Dépôt des dossiers de demandes et de paiements sur les plateformes dématérialisées ou papier
 - Suivi de l'instruction en relation avec les services concernés
 - Suivi administratif, budgétaire, comptable de l'aide perçue

- Pour les services et projets des communes membres :
 - Assistance au montage / contrôle / dépôt des dossiers de demandes de subvention,
 - Accompagnement des services communaux dans le dialogue avec les financeurs

Le contrat de projet sera à temps complet d'une durée de 35h00, sur des grades appartenant aux cadres d'emplois des attachés, rédacteurs, techniciens ou ingénieurs territoriaux, et pour une durée de 1 an renouvelable une fois, à partir de la date de recrutement de l'agent.

Le niveau de recrutement sera de bac+3/bac+5. La rémunération de l'agent prendra en compte la qualification détenue par l'agent et son expérience professionnelle.

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- De créer un contrat de projet chargé de mission financements de projets,
- De préciser que ce poste sera à temps complet de 35h00,
- De décider que la rémunération pourra être rattachée aux grades appartenant aux cadres d'emplois des attachés, rédacteurs, techniciens ou ingénieurs territoriaux,
- D'autoriser Madame la Présidente à procéder à la déclaration de création de poste et à prendre toutes les dispositions relatives au recrutement,
- D'habiliter l'autorité à recruter un agent contractuel pour pourvoir cet emploi,
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget.

Le Conseil communautaire

après en avoir délibéré, décide par 47 voix pour et 4 abstentions :

- **De créer** un contrat de projet chargé de mission financements de projets,
- **De préciser** que ce poste sera à temps complet de 35h00,
- **De décider** que la rémunération pourra être rattachée aux grades appartenant aux cadres d'emplois des attachés, rédacteurs, techniciens ou ingénieurs territoriaux,
- **D'autoriser** Madame la Présidente à procéder à la déclaration de création de poste et à prendre toutes les dispositions relatives au recrutement,
- **D'habiliter** l'autorité à recruter un agent contractuel pour pourvoir cet emploi,
- **D'inscrire** les crédits nécessaires au budget.

Ainsi fait et délibéré, le 30 mars 2023

La Présidente,
Isabelle DUBOIS

